

L'ECHO

DECEMBRE 2013

n°47



ONDES

LES CRESPYS

Infos Municipales

1. LOCATION DE LA SALLE JEAN BLANC : MODIFICATION DE LA CONVENTION

A la demande de la Communauté de communes, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'ajouter un article pour le tri des déchets. La convention de la location de la salle « Jean Blanc » a donc été modifiée en rajoutant l'article 10 : tri des déchets.

2. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE LOCAUX A L'ASSOCIATION « GRENADE SPORTS »

La convention d'occupation est renouvelée pour une année moyennant une redevance annuelle de 100€ pour les entraînements de rugby de la saison 2013/2014.

3. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE LOCAUX A L'ASSOCIATION « AMICALE ASSOCIATIVE DE GRISOLLES »

La convention d'occupation est renouvelée pour une année moyennant une participation aux frais d'éclairage de 300€ pour s'entraîner les mardis et jeudis de 18h à 22h durant la saison 2013/2014.

4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE « LA BUCHERE » A L'ASSOCIATION DE DANSE « AMALGAM »

La convention d'occupation est renouvelée pour une année moyennant une participation annuelle aux frais d'électricité et de chauffage de 250€ par l'association de danse AMALGAM de Merville, qui donne des cours le jeudi de 17h30 à 22h00 « saison 2013/2014 ».

5. CONVENTION ANNUELLE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION « AMALGAM » DANS LE CADRE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

L'association AMALGAM intervient dans le cadre des activités périscolaires pour mener des activités de danse les jeudis de 15h30 à 16h15. Une convention de partenariat a été mise en place moyennant un coût annuel de 1275€.

Infos Municipales ○○○○○

6. CONVENTION ANNUELLE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION « MULTIMUSIQUE » DANS LE CADRE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

L'association MULTIMUSIQUE interviendra dans le cadre des activités périscolaires pour mener des ateliers de découvertes de la musique les vendredis de 15h30 à 16h15. Une convention de partenariat a été mise en place moyennant un coût annuel de 1155€.

7. ACCORD AMIABLE SUR LA REPARTITION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAVE ET GARONNE

L'assemblée a décidé de donner un accord amiable sur la répartition des délégués communautaires au sein de la Communauté de communes Save et Garonne tel que défini ci-dessous :

| Communauté | Communes | Population municipale (sans double compte) | Nombre de délégués |
|--|---------------------|--|--------------------|
| Communauté de communes Save et Garonne | Saint-Cézert | 369 | 1 |
| | Bretx | 568 | 1 |
| | Menville | 574 | 1 |
| | Le Burgaud | 710 | 2 |
| | Ondes | 740 | 2 |
| | Thil | 1140 | 3 |
| | Launac | 1267 | 3 |
| | Saint-Paul-sur-Save | 1314 | 3 |
| | Larra | 1432 | 3 |
| | Montaigut-sur-Save | 1569 | 3 |
| | Daux | 1920 | 3 |
| | Merville | 4783 | 6 |
| | Grenade | 8074 | 10 |
| Total | 24460 | 41 | |

8. CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAVE ET GARONNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FONDS DE CONCOURS FINANÇANT LE POOL ROUTIER 2013-2015

Une convention est souscrite pour la durée du pool routier soit 3 ans. La part de financement communal imputée à la Commune d'Ondes s'élève à 5102.05€. La convention créant le fonds de concours permettant de participer au financement du « pool routier » pour ce montant a été approuvée.

Infos Municipales ○○○○○

9. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAVE ET GARONNE

La Communauté de Communes Save et Garonne a proposé, par délibération du 26 septembre 2013, de modifier ses statuts afin de permettre son adhésion au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne sur sa compétence « Base de Loisirs ». Le Conseil Municipal a approuvé cette modification.

10. AVIS SUR LE TRANSFERT DE PLEIN DROIT DE LA COMPETENCE DE REALISATION DES PLU AUX COMMUNES D'AGGLOMERATION ET DE COMMUNES

Il a été proposé dans l'article 63 du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dit « ALUR ») un transfert « de plein droit » de la compétence de réalisation des plans locaux d'urbanisme (PLU) aux communautés d'agglomération et de communes.

Les élus ont décidé d'apporter leur soutien aux actions engagées localement et de leur propre initiative par les élus ruraux et demandent la suppression pure et simple de l'article 63 de ce projet de loi.

11. AVIS SUR UNE DEMANDE DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CARRIERE DE MATERIAUX ALLUVIONNAIRES – SOCIETE MIDI-PYRENEES GRANULATS

Un projet de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire sur la commune de Grenade aux lieux dits de « Lapeyrounes », « Garosses », « Castelet » et « Lagarde », présenté par la société Midi-Pyrénées Granulats fait l'objet d'une enquête publique dont le dossier était consultable jusqu'au 23 octobre 2013.

L'assemblée a émis un avis défavorable à ce projet tant que le contournement d'Ondes n'a pas été réalisé.

Les observations sont les suivantes :

Se pose le problème du transport routier avec 330 000 tonnes/an véhiculées sur l'ensemble du réseau routier nord toulousain.

Le contournement d'Ondes, à ce jour, n'étant pas réalisé, le village d'Ondes déjà saturé, ne peut recevoir un flux supplémentaire de camions.

Infos Municipales ○○○○○

12. VALIDATION D'UN DIAGNOSTIC ETABLI PAR LA CATeZH POUR LE SITE DU PONT D'ONDES

Le diagnostic et le plan de gestion établis par la CATeZH Nature Midi-Pyrénées (Cellule d'Assistance Technique aux gestionnaires des Zones Humides) ont été présentés à l'Assemblée.

Le coût total du plan de gestion s'élève à 10 035.16 €. Le montant de la participation communale sera de 2 007.03 €.

Le Conseil Municipal a validé ce plan de gestion et le plan de financement. Un dossier de subvention sera déposé auprès du Conseil Régional et de l'Agence de l'Eau.

13. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ère} CLASSE

Les élus ont validé la création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe sur la base hebdomadaire de 35 heures à compter du 1^{er} juillet 2013, et ce, afin d'avancer de grade un agent suite à la réussite de l'examen professionnel.

14. RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE POUR BESOIN SAISONNIER

Afin de subvenir à un besoin saisonnier pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux dû à un surcroit de travail pendant l'été, l'Assemblée a décidé de recruter un agent non titulaire pour un besoin saisonnier sur une base de 35 heures hebdomadaire, du 8 au 26 juillet 2013 et du 21 au 31 août 2013.

15. RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE DANS LE CADRE D'UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal a décidé de recruter un agent non titulaire au service administratif sur une base de 17 heures hebdomadaires, du 23 septembre au 18 octobre 2013.

16. RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE DANS LE CADRE D'UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Les membres du Conseil Municipal ont décidé d'autoriser le Maire à recruter un agent non titulaire dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité sur une base de 15 heures hebdomadaires, du 4 novembre au 20 décembre 2013, dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. La rémunération sera basée sur l'Indice Brut du 1^{er} échelon du grade d'Adjoint Technique 2^{ème} classe.

Infos Municipales ○○○○○

17. CONSULTATION POUR LA LOCATION D'UN PHOTOCOPIEUR MULTIFONCTION

Il y a lieu de lancer un marché public concernant la location d'un photocopieur multifonction. La procédure choisie est celle d'un marché à procédure adaptée, conformément à l'article 28 du code des Marchés Publics.

Le Maire a été autorisé à préparer, à passer, à exécuter et à régler ce marché.

18. CONSULTATION POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE LORS DES TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE LA MAIRIE

Il y a lieu de lancer un marché public concernant la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie. La procédure choisie est celle d'un marché à procédure adaptée, conformément à l'article 28 du code des Marchés Publics.

Le Maire a été autorisé à préparer, à passer, à exécuter et à régler ce marché.

19. CONSULTATION FOURNITURE SCOLAIRE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Les élus ont autorisé le Maire à passer, à exécuter et à régler le marché concernant la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour le restaurant de l'école élémentaire d'Ondes.

20. REVISION DES TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2013-2014

Les articles R 531-52 et R 531-53 du Code de l'Education permettent de fixer librement les tarifs sans que ceux-ci soient supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service de restauration.

Le Conseil Municipal a délibéré afin d'augmenter le prix du repas, à compter du 1^{er} août 2013 :

- tickets repas des élèves.....3.00€
- tickets repas des enseignants.....4.40€

21. REVISION DES TARIFS DE LA GARDERIE COMMUNALE POUR L'ANNEE 2013-2014

Le Conseil municipal a choisi de maintenir les mêmes tarifs que l'an passé soit :

De 1 à 6 présences :.....1.50€ la présence facturée au trimestre

De 7 à 15 présences :.....9.00€ par mois facturé mensuellement

Au- delà de 15 présences :.....13.00€ par mois facturé mensuellement

Infos Municipales

22. VALIDATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIVU ONDES GARONNE

Suite à l'adhésion en Communauté de Communes des communes de Castelnau d'Estretfonds et de Saint-Rustice le SIVU ONDES GARONNE a dû modifier ses statuts notamment son intitulé qui devient : SYNDICAT MIXTE ONDES GARONNE. Le Conseil Municipal a validé la modification de ces statuts.

23. COUPE DE BOIS

Les peupliers qui se trouvent sur les bords de Garonne étant devenus dangereux, il a été décidé de les faire couper et de vendre le bois à l'entreprise DERTHEIL pour un montant de 1500€.

24. CREATION D'UNE RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

L'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale. Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une «réserve communale de sécurité civile». Elle sera chargée d'apporter son concours au maire en matière :

- d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune;
- de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres; d'appui logistique et de rétablissement des activités



Informations ○○○○○



HAUTE-GARONNE
CONSEIL GENERAL

Cher Ondain, Chère Ondaine,

Lors de la dernière session du Conseil Général, j'ai déposé trois vœux afin de faciliter vos déplacements. Mon premier vœu consiste à demander un arrêt de bus de la ligne HOP ! 2 devant le lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Ondes pour permettre aux élèves de se déplacer en direction de Grenade ou de Toulouse plus facilement et en toute sécurité.

Le deuxième vœu demande à l'assemblée départementale la création d'un giratoire sur la RD 17 (en direction de Montaigut-sur-Save) afin de desservir une parcelle bien située et facile d'accès qui serait mise à la disposition du Conseil Général par la commune pour créer un nouveau Centre de Secours à Grenade.

Enfin, le troisième vœu concerne la desserte en transports collectifs des usines d'Airbus. En effet, dans le cadre de son plan de déplacement d'entreprise pour son personnel, Airbus a souhaité rencontrer les élus du nord toulousain. Cette rencontre a permis d'étudier les déplacements domicile/travail des salariés d'Airbus qui sont 1518 dans le canton de Grenade, ce qui représente 10 % de la population active qui, chaque jour, rejoignent les sites industriels dans l'agglomération toulousaine. Ces trajets domicile/travail, effectués aujourd'hui majoritairement seul en voiture, contribuent aux engorgements quotidiens de la RD2, en particulier sur la commune de Seilh.



Informations ○○○○○

Dans le cadre des projets d'amélioration de la desserte multimodale (fer, route, tram), pour assurer une plus grande fluidité de la circulation, en attendant la réalisation de la RD929 (pont sur la Garonne), du recalibrage de la RD2 et du contournement de Seilh, il apparaît indispensable d'adapter la desserte en transports collectifs des lignes 62 et 88 (horaires, cadencement et points d'arrêt) afin d'assurer la continuité du service, notamment jusqu'au terminus du

tramway, ainsi que pour la ligne HOP ! 2 en direction de la gare de Castelnau d'Estrétefonds et du métro de Borderouge.

Ces aménagements permettront de fluidifier le trafic routier dans l'intérêt de tous les actifs. J'ai donc demandé que soient revus les horaires et points d'arrêt des lignes de bus existantes afin de faciliter l'inter-modalité, en particulier en direction des usines d'Airbus.

Vous le savez, je reste à votre disposition. N'hésitez pas à me contacter au [05.34.33.32.17](tel:05.34.33.32.17).

En attendant, je vous souhaite à vous et vos proches de passer de très agréables fêtes de fin d'année.



Cordialement

Véronique Volto
Conseillère Générale du canton
de Grenade

Informations ○○○○○



TAD Transport à la Demande

*Vous n'avez pas le permis, pas de voiture, la vôtre est en panne, vous n'avez pas envie de chercher une place pour vous garer à Grenade... ?
Appelez le TAD !!*

Le principe

Un minibus vient vous chercher à domicile pour vous emmener à Grenade, puis vous ramène, quelques heures plus tard, devant chez vous.

Il fonctionne 2 demi-journées par semaine :

Le mercredi après-midi :

- entre 13h et 14h : départ vers Grenade
- Entre 16h30 et 17h30 : retour à votre domicile

Le samedi matin :

- Entre 8h et 10h : départ vers Grenade
- Entre 11h et 13h : retour à votre domicile

Pour qui ?

Le TAD est ouvert à l'ensemble des habitants des treize communes de Save et Garonne.

Le coût ?

Le déplacement coûte 2 euros : c'est le même prix pour un aller simple ou un aller-retour.

Comment réserver ?

Vous devez réserver :

- jusqu'au mardi avant 18h pour utiliser le TAD le mercredi.
- jusqu'au vendredi avant 18h pour l'utiliser le samedi

Réservation

Taxi PRATVIEL 06 33 19 01 81

*Plus d'informations auprès de la
Communauté de Communes Save et
Garonne au 05.61.82.85.55. ou sur le
site www.cc-saveetgaronne.fr*



Une OMPCA sur le territoire

L'OMPCA, Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux, dispositif initié par l'Etat et soutenu par l'ensemble des partenaires, a pour but de renforcer l'attractivité et l'animation du territoire par la modernisation des activités commerciales et artisanales. Pour sa réalisation, les partenaires se sont mobilisés : Etat, Conseil Régional et Conseil Général, chambres consulaires (CCI/CMA), association Atouts Save et Garonne.

Les objectifs prioritaires, par la mise en œuvre coordonnée d'aides directes ou indirectes, sont de :

- Développer des outils de dynamisation du commerce et de l'artisanat avec vitrines
- Améliorer la communication entre les commerçants et artisans
- Apporter une aide financière aux commerces susceptibles de se moderniser
- Accroître l'attractivité du territoire et son autonomie.

Ainsi, la CCSG, en partenariat avec l'association de commerçants Atout Save et Garonne, assure l'exécution du dossier, l'animation de l'opération et les demandes de subvention auprès des partenaires.

Après une phase d'étude, un programme d'actions a été défini sur 3 axes (fonctionnement et animation collective, actions et investissements structurants, modernisation individuelle) et comprend 19 actions (3 tranches).

Dans ce cadre, l'une des premières réalisations a été la création du site internet de l'association Atouts Save et Garonne :

www.atoutssaveetgaronne.fr

 **Atouts
Save
Garonne**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'animatrice OMPCA, Camille JENTY au 05.61.82.85.55.

Informations ○○○○○



PHARMACIES DE GARDE

| <i>JANVIER</i> | | <i>FEVRIER</i> | | <i>MARS</i> | | <i>AVRIL</i> | |
|----------------|-----------------------|----------------|----------------------|-------------|---------------------------------|--------------|-----------------------|
| 1 | Combes à Merville | 2 | Marty à Montaigut | 2 | Raffin à Grenade | 6 | Filoche à Merville |
| 5 | Darnes à Ausonne | 9 | Michaudel à Cadours | 9 | Belhaouari à Montaigut sur Save | 13 | Grand Selve à Grenade |
| 12 | Grand Selve à Grenade | 16 | Peyre à Cornebarrieu | 16 | Mortier Jade à Beauzelle | 20 | Lewi à Cornebarrieu |
| 19 | Lewi à Cornebarrieu | 23 | Sarthe à Ausonne | 23 | Bernon Ferrer à Grenade | 21 | Lewi à Cornebarrieu |
| 26 | Lopez à Seilh | | | 30 | Darnes à Ausonne | 27 | Lopez à Seilh |

BIBLIOTHEQUE

Nouvelle bibliothèque !!

Elle s'est transformée et de nombreux livres sont venus garnir les nouvelles étagères.

Deux rayonnages de romans en langue anglaise et espagnole sont désormais disponibles



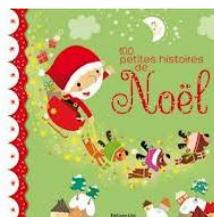
Madame De Forni et sa fille Myriam laissent à notre disposition le résultat d'un long travail de collecte de documents concernant l'histoire d'Ondes regroupés dans une monographie intitulée « au fil du temps, au fil de l'eau ».

Cet exemplaire pourra être consulté sur place.

Nous les remercions de nous avoir offert le résultat de ces recherches.

La bibliothèque située sous les arcades de la mairie dans la salle Bourthoumiu est ouverte le lundi de 17h à 18h, le mardi de 17h à 19h. L'inscription est gratuite.

Nous souhaitons à tous les Ondains d'heureuses fêtes de fin d'année



Informations ○○○○○

LISTES ELECTORALES : PENSEZ A VOUS INSCRIRE !



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour cela, n'oubliez pas de vous rendre à la mairie avant le 31 décembre 2013 afin de compléter le formulaire d'inscription muni des pièces suivantes : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site www.service-public.fr

NE FAITES PAS DE CADEAUX AUX CAMBRIOLEURS QUELQUES CONSEILS UTILES

VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

SANS ATTENDRE
COMPOSEZ LE

17

- ☞ Ne touchez à rien
- ☞ Avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie
- ☞ Protégez la zone d'entrée des malfaiteurs, les endroits qui ont été fouillés.

VOTRE VIGILANCE

Une aide indispensable pour lutter contre les cambriolages

La sécurité des personnes et des biens est la mission prioritaire des forces de l'ordre (police et gendarmerie). L'exigence est donc de tout mettre en ordre pour enrayer la progression des cambriolages.

L'action des forces de l'ordre doit être conjuguée à votre vigilance pour faire reculer un phénomène qui n'est pas une fatalité.

La prévention des cambriolages est l'affaire de tous. S'en prémunir en observant des règles simples est possible. Faisons échec aux délinquants par une plus grande solidarité face aux cambriolages.

Opposition bancaire : 0 892 705 705
Opposition chèque : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :
SFR 1023

Orange 0 800 100 740

Bouygues Télécom 0 800 29 10 00

Le Préfet
Henri-Michel COMET

Informations ○○○○○○

PERMIS DE CONDUIRE

Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033. Les titres de permis de conduire seront remplacés progressivement par des nouveaux permis au format « carte de crédit » à partir de 2015. Les titulaires de permis de conduire seront informés par leur préfecture des modalités d'échange le moment venu.



Les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité, en 2014.

Le service des permis de conduire de la Préfecture de la Haute-Garonne change ses horaires depuis le 4 novembre 2013 : du mardi au vendredi de 9h à 15h00 fermeture du service le lundi.

Le nouveau permis de conduire

À partir du 16 septembre 2013



- Nouveau format carte de crédit plastifié
- Harmonisé à l'échelle européenne 



- Document ultra-sécurisé
- Puce électronique : état-civil du conducteur, date de délivrance, numéro du permis, catégorie et éventuelles restrictions au droit à conduire (port de lunettes, véhicule aménagé...)

• Remplacement progressif des 38 millions de permis en circulation à partir de 2013 (date limite au 19 janvier 2033)
• Renouvellement obligatoire tous les 15 ans (mise à jour photo, adresse...)

Photos : ANTS



CARTES GRISES

A compter du 4 novembre 2013, ne seront acceptés en règlement du coût des certificats d'immatriculation (cartes) que **les chèques libellés à l'ordre du Régisseur de recettes.**



L'ordre « **Trésor Public** » ne sera plus admis.

Informations ○○○○○

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est en présence de Mme Véronique Volto, conseillère générale et d'un détachement de 6 militaires du régiment du soutien du combattant de Toulouse que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 11 novembre.



Après le dépôt de gerbe par un groupe d'enfants du village et les traditionnels discours, les musiciens de l'association Peña Onda nous ont interprété plusieurs morceaux de musique parmi lesquels la Sonnerie aux Morts et la Marseillaise



Monsieur le Maire et son équipe remercient l'ensemble des personnes présentes lors de cette cérémonie.

Informations ○○○○○

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES Temps d'Activités Périscolaires à Ondes



AMALGAM

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) c'est avec grand plaisir que l'association Amalgam intervient tous les jeudis après-midi dans la salle de la Buchère pour proposer des ateliers découvertes de la danse depuis la rentrée 2013. Ces ateliers de découverte ludiques allient jeux d'improvisation, mémorisation de petites phrases dansées et mises en scène de celles-ci. Les styles sont variés et appropriés à l'âge des jeunes danseurs en herbe : nous sommes passés du Hip Hop au Body Tap (jeu dansé autour des percussions corporelles) en passant par le mime. Filles et garçons, petits et grands se prennent au jeu et donnent le meilleur d'eux mêmes dans ces ateliers animés tour à tour par Marie Dessaux et Marina Massarutto, respectivement responsable pédagogique et animatrice de l'association.



Au delà de cette intervention, l'association Amalgam propose des cours de Breakdance le jeudi soir salle de la Buchère de 18h30 à 19h45 pour les débutants (plus de 9 ans) et de 19h45 à 21h30 pour les confirmés.

Pour tous renseignements

amalgam.danse@gmail.com site internet
www.amalgam-danse.fr

MULTIMUSIQUE

L'association multimusique de Grenade intervient, elle, tous les vendredis de 15h30 à 16h15, sous forme de jeux ludiques pour un atelier de découverte autour de différents instruments de musiques.



Informations ○○○○○

TAP organisées et proposées par la Commune

Pour permettre aux enfants d'être acteurs de leur temps de loisirs, leur participation a été sollicitée quant aux activités qu'ils souhaitaient avoir.

Pour ce faire, ils ont confectionné une « boîte à idées » dans laquelle ils ont déposé leurs vœux sous forme de listes individuelles ou collectives.

Les ateliers désignés par les enfants se déroulent tous les jours de 15h30 à 16h15 par petits groupes encadrés par le personnel communal.

Au programme :
***Dessin, peinture et divers ateliers
créatifs.***
Jeux collectifs.



Informations ○○○○○

REPAS DE NOEL

Le jeudi 19 décembre, les enfants se sont réunis autour du traditionnel repas de Noël pour passer un agréable moment dans une ambiance chaleureuse et festive



Les enfants vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Environnement et Ordures

Ménagères



Le Mot du Vice-président de l'environnement

En parcourant les points de rassemblement des containers à ordures ménagères (à couvercle vert) et ceux dédiés au tri sélectif (à couvercle jaune) sans oublier les colonnes de tri du verre, je fais l'Amer constat que certains habitants sont réfractaires à l'ordre et à la propreté du village.



Constat : Les containers à ordures ménagères sont remplis de toutes sortes d'objets qui n'ont rien à voir avec les ordures ménagères. A leurs pieds, le sol est jonché d'objet hétéroclites (tables, chaises, lampes, etc).

Je vous signale qu'une fois par mois la Communauté de Communes Save et Garonne procède dans chacune des 13 communes la composant à l'enlèvement des encombrants.

Vous vous inscrivez à la Mairie, donnez le détail de vos encombrants et le 2^{ème} jeudi de chaque mois vos encombrants seront enlevés devant votre porte (Il faut évidemment que vous les sortiez sur le trottoir, la veille)

En ce qui concerne les cartons s'ils sont non souillés :

Découpez-les et introduisez-les par l'opercule dans les bacs à couvercle jaune



Sinon pliez-les et emmenez à la déchetterie de Grenade qui est ouverte :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18

Et le dimanche de 9h à 12h et de 13h à 18h.

(Fermée le mardi et les jours fériés)

Malheureusement, tous les cartons propres mis dans les containers à couvercle vert ainsi que ceux entreposés à côté de ceux-ci seront irrémédiablement incinérés et non recyclés.

Si vos cartons sont souillés :

Découpez les et introduisez les dans les bacs à couvercle vert (Ordures ménagères)



L'incinération est couteuse pour la collectivité alors que le recyclage rapporte.



En ce qui concerne les colonnes de tri pour le verre, leurs abords est souvent dans un état déplorable (bris de verre, matériel de salle de bain, etc...)

En cette fin d'année et au seuil de l'année nouvelle, je formule le vœu d'une prise de conscience générale pour un village propre !!!!

Le Vice -président de l'Environnement

Associations ○○○○○

ONDES KARATE DO



La présence aux cours constitue la pratique du karaté Do Shotokai et l'entraînement permet d'acquérir un niveau qui demande à être cultivé sans cesse aussi il n'est jamais trop tard pour commencer.

En ce qui concerne l'enseignement, il est assuré par Gilbert Bousquet depuis une quinzaine d'années avec un engagement dans l'associatif, la volonté de respect du code moral du karaté et de la tradition martiale.

Les pratiquants enfants sont au nombre de 6 et s'entraînent une heure et demi le vendredi hors vacances scolaires de 18h30 à 20h. Les adultes qui sont environ au nombre de 10, s'entraînent 4 heures par semaine le mardi et vendredi de 20h à 22h. Grace à un tatami démontable nous arrivons à recouvrir et découvrir toute la surface de la salle de la bûchère théoriquement en cinq minutes plus de 100 fois l'an.

Calendrier des actions sur la commune d'Ondes en 2014

17 janvier : Soirée Karaté santé (Prévention des Troubles Musculo Squelettiques/Secourisme)

7 mars : Stage national de l'école Shootokai Europe au gymnase du lycée agricole

25 avril : « Karaté santé » (activité dans le cadre de la communauté de communes Save et Garonne)

13 juin : Journée portes ouvertes

27 juin : Assemblée générale

4 juillet : « Rendez-vous à l'écluse » pour un footing et une pratique au bord du canal.

Associations ○○○○○○

LES FONDUSSENS

L'association Peña Onda et la banda « Les Fondussons » entrent dans leur 5e année d'existence. Depuis son origine en 2009, la vingtaine de musiciens ont poursuivi leur objectif : participer à des animations festives, publiques ou privées et cérémonies officielles. Sur la commune d'Ondes, elle est présente régulièrement les 11 novembre et 8 mai, ainsi qu'aux « saveurs d'Automne » en octobre.

Le répertoire, très large, lui permet de s'adapter à de nombreuses sollicitations. Dans ses carnets elle compte des marches militaires, des morceaux d'harmonie, du jazz, sans oublier les airs traditionnels de la fête, basques et autres. Les Fondussons ne rechignent pas également à pousser la chansonnette dans des airs indémodables (le temps de fleurs, Mon amour de St Jean, ...).



« Les Fondussons » remercient tous ceux qui nous ont soutenus par leurs présences ou leurs adhésions.

Sorties 2013 :

- Anniversaire 19 mars FNACA au Burgaud
- Carnaval Pibrac
- Course pédestre à Grenade

- Fêtes villages St Cézert et Bretx
- Anniversaire club Rugby St jory
- Mariage Aucamville 82
- Congrès Départemental FNACA à Grenade

Tout comme le répertoire, la tenue s'adapte aux circonstances ! Noir et Blanc pour les cérémonies officielles et pour le côté festif chemise bleu ciel, foulard rouge et pantalon blanc. Avec un logo original sur le cœur, clin d'œil au blason de la commune.

Les premières gelées sont là !! et nous encourageant à se mettre au chaud Salle Jean Blanc un dimanche matin par mois et un samedi par mois à l'école de Musique de Grisolles sous la direction de F. Coustou professeur de musique....Alors n'hésitez pas à venir nous écouter et découvrir le programme 2014, mais aussi Les Fondussons seront très heureux d'accueillir de nouveaux musiciens...amoureux de cuivres !!!

**Rendez- vous sur notre blog : fondussons.blogspot.com
Pascual Carrasco au 05.61.06.99.56 ou Francis Mothe au 06.70.37.70.37
Mail : fondussons@yahoo.fr**



Les Fondussons vous souhaitent de Bonnes Fêtes & Bonne Musique 2014

Associations ○○○○○

TRAVAUX D'AIGUILLES



Joyeux Anniversaire !!

L'atelier de travaux d'aiguilles (tricot, broderie, crochet...) soufflera sa première bougie en janvier 2014.



Venez nous rejoindre tous les mardis de 14h30 à 17h à la Salle Bourthoumien.

*En attendant de vous retrouver en 2014,
nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année !!*

JEUX DE MOTS ET DE LETTRES

Rappel !!!

L'association continue de se retrouver tous les lundis après-midi dès 14 heures à la Salle Bourthoumien.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!



ONDES PERCUTANTES

L'association **Ondes Percutantes**, dédiée à la musique et à la danse, vous propose des cours de percussions et danses africaines mais aussi stages et animations tout au long de l'année.

Les cours ont lieu le mercredi de 20h00 à 21h30, salle de la Bûchère pour la danse et le vendredi de 18h00 à 19h00, salle Jean Blanc pour les percussions.

Des places sont encore disponibles, alors n'hésitez plus !
Venez-vous réchauffer cet hiver ou bien éliminer après les fêtes !!!



Plus d'informations sur ondespercutante.over-blog.com

[Contact : ondespercutantes@gmail.com](mailto:ondespercutantes@gmail.com)

[ou Arnaud au 06 63 19 19 49](tel:0663191949)

Associations ○○○○○

DES NOUVELLES DU CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

Durant le 2^{ème} semestre 2013, notre Club s'est activé dans la bonne humeur et sous le soleil, privilège Ondain pour les festivités 2013 !!



SEPTEMBRE

C'est la reprise de la belote du jeudi après-midi, salle Jean Blanc. Les J.E.P au cours desquelles notre Présidente Danièle a fait découvrir aux visiteurs curieux le patrimoine contenu dans notre église Saint Jean-Baptiste de la décollation, les circonstances et conditions de sa construction, les secrets de sa décoration.

Le dernier WE, escapade en Catalogne sur la Costa Brava pour un sympathique séjour de 3 jours, logés en bord de mer, pilotés dans un jardin botanique à Calella, plus un petit tour à Barcelone, et enfin la découverte de la Fête de la Citrouille à San Feliu de Codines.

AOÛT

Participation au vide-grenier où ventes d'objets divers, de pâtisseries, de crêpes et de galettes du « Père Michel » ont alimenté la caisse du Club ;

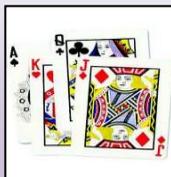
Partenariat avec « Grenade-cinéma » pour la projection en plein air du film Bowling : cette manifestation, soutenue financièrement par la CCSG et le Conseil Général 31, a réuni près de 150 spectateurs à Ondes, dans le cadre du 11^{ème} FestiCiné ; à cette occasion, c'est l'association Ondes-Percutantes qui a animé gracieusement le début de soirée pour le plaisir de tous.



Associations ○○○○○○

OCTOBRE

La fraîcheur automnale a reconduit les tout-petits à la bibliothèque le jeudi matin pour un moment d'échange dans la bonne humeur partagée avec les « mamies » du Club des cheveux d'argent.



C'est aussi la reprise des concours de belote le vendredi soir, tous les 15 jours, à 21 heures à la salle Jean Blanc. Cette activité menée jusque-là avec succès par le Comité des Fêtes, sera assurée par le Club à compter de cet automne.

NOVEMBRE

Repas festif avec Interclub le 21 novembre 2013.

DECEMBRE

Une sortie en bus le 9 décembre, à la découverte de la Ronde des crèches en pays gersois.



JANVIER 2014

A partir de 11h30, le samedi 11 janvier, le Club accueillera les adhérents anciens et nouveaux pour le renouvellement des adhésions (15€ la cotisation annuelle) ; l'occasion de partager une galette et d'échanger les vœux mais aussi d'apprécier à midi une délicieuse soupe à la citrouille, précédée d'une dégustation de vins de Banyuls.



Le 25 janvier 2014 le Club tiendra son Assemblée Générale et renouvellera son bureau.

*Le Bureau du Club vous souhaite
d'heureuses fêtes et vous présente ses
meilleurs vœux pour 2014*



NAISSANCES



*Lola ALARY PARO
née le 6 décembre
2013*

*Jade, Sofia BARRAS
PARRA DIAS née le
20 août 2013*

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

DECES

*Germain, René
CASSET décédé
le 10 septembre 2013*

*Ida, Angela POLIDORE
épouse PAVAN
décédée
le 22 novembre 2013*

*Andrée CHATELAIS
décédée
le 20 janvier 2013*

Nous présentons nos condoléances les plus sincères à chaque famille.



LA NEIGE TOMBE

*Toute blanche dans la nuit brune,
La neige tombe en voletant,
O pâquerettes ! une à une,
Toutes blanches dans la nuit brune.
Qui donc là-haut plume la lune ?
O frais duvet ! flocons flottants !
Toute blanche dans la nuit brune,
La neige tombe en voletant.
La neige tombe monotone
Monotonement dans les cieux,
Dans le silence qui chantonne
La neige tombe monotone.*

*Et file, tisse, ourle et festonne,
Un suaire silencieux.
La neige tombe monotone
Monotonement dans les cieux.*

Jean Richepin



*Monsieur le Maire d'Ondes
et son Conseil Municipal
vous présentent leurs
meilleurs vœux pour l'année
2014*



*Editeur : Mairie d'Ondes
Comité de rédaction :
Equipe municipale sauf petites annonces
Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique*